



Déclaration au CTSD carte scolaire du 18 juin 2019

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Depuis des mois nous entendons et nous lisons : « le gouvernement garde le cap ». Peut-être... Mais à quel prix ? Il n'entend pas et ne voit pas la colère des citoyens ou plutôt il choisit de l'ignorer. Cet acte délibéré de mépris nous ne pouvons l'accepter !

Ce gouvernement poursuit ses réformes à marche forcée, il ne lâche rien, ne négocie rien, reste imperméable au climat social de plus en plus tendu et utilise comme jamais son appareil répressif. Chaque semaine, les violences policières et la répression judiciaire à l'encontre des gilets jaunes se multiplient, dans notre pays et dans notre ville. Comment discuter ? Comment devenir des interlocuteurs ? On nous impose des réformes et en cas de résistance les pressions, les intimidations ou les arrestations pleuvent. Cette situation ne peut plus durer !

Le projet de réforme des retraites, et la mise en place du régime universel de retraite par points, a pour objectif un nouvel allongement de la durée de cotisation et la baisse du montant global des retraites. FO réaffirme son opposition résolue à ce projet de réforme.

Le ministre Blanquer a été contraint de supprimer l'article instituant les établissements publics des savoirs fondamentaux. Il ne s'agit que d'un article de la réforme Blanquer mais il est majeur. Sous diverses formes, sous diverses appellations, depuis des décennies, les gouvernements successifs ont multiplié les tentatives pour mettre en place ce type de mesures qui s'inscrit dans le dispositif réactionnaire qui vise à faire exploser le cadre national de l'école. Le retrait de cet article parce que, comme le dit le ministre, « les conditions ne sont pas mûres », est un recul. Et ce premier recul est le résultat de la résistance des enseignants le plus souvent appuyée par les parents. La masse des enseignants rejette la réforme Blanquer et veut le retrait pur et simple de la totalité de ce projet de loi. Hier encore des centaines de manifestants en témoignaient sous les fenêtres de notre rectorat.

A quel moment notre ministre décidera t-il de nous entendre ?

Dans notre département, les collègues sont plus qu'inquiets en ce qui concerne le mouvement.

Nous avons pourtant prévenu à tous les niveaux l'administration. Nous n'allons pas en discuter maintenant au risque de se répéter lors de la CAPD, si elle finit par avoir lieu.

FO rappelle que la deuxième phase ne permet pas aux collègues de participer pleinement au mouvement, qu'elle empêche l'affectation définitive, la stabilité du personnel et la préparation anticipée de la rentrée par les enseignants .

FO revendique que l'essentiel de la carte scolaire se fasse en une seule phase avant le mouvement. La phase d'ajustement de septembre se tenant, si elle est nécessaire, pour les situations non prévisible, et sans aucune fermeture.

Vous proposez pour cette phase 31 ouvertures, 14 levées de blocage, 9 abandons d'ouvertures conditionnelles et 21 fermetures. Si on additionne ces mesures avec celles de la 1ère phase nous en sommes donc à 182 ouvertures et 130 fermetures. Vous avez donc utilisé 52 postes. Pouvez-vous confirmer ou infirmer nos calculs ? Nous avons une dotation de 79 postes... Nous vous avons signalé que la campagne carte scolaire n'était pas tenable avec une telle dotation.

Les annonces ministérielles de GS, CP et CE1 à 24 n'ont pas été suivies d'une dotation exceptionnelle. Nous sommes habitués mais las de devoir assurer les annonces de notre ministre sans moyen supplémentaire. Dans notre département où le seuil de maternelle de 32 est le plus élevé de France, vous nous avez communiqué votre souhait de l'abaisser à 30. Nous actons positivement cette initiative et veillerons à ce qu'elle soit appliquée partout. Mais encore une fois, cette mesure bénéfique se fait à moyen constant. Pas d'enseignant supplémentaire pour permettre une réelle amélioration partout et dans tous les niveaux. Les pions que nous devenons, nous enseignants, sont déplacés sur l'échiquier sans jamais en augmenter le nombre.

FO demande que tous les postes restants soient immédiatement utilisés afin d'ouvrir les postes revendiqués.

De nouveaux postes doivent être attribués à notre département pour satisfaire les revendications légitimes des enseignants :

- L'allègement des effectifs dans toutes les classes : pas une classe à plus de 25 élèves et le respect des seuils en REP et REP+ ;
- Des ouvertures partout où cela est nécessaire ;
- La création de postes de remplaçants en nombre suffisant et l'abandon de la fusion ;
- Les ouvertures et réouvertures de postes et structures spécialisés et des postes de RASED ;
- Le recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire ;
- Le respect de la spécificité des maternelles : pas de fusion maternelle-élémentaire.

Toutes les demandes d'ouvertures et de non-fermetures doivent être satisfaites car elles ont en commun de vouloir le meilleur pour notre service public, pour ses personnels et pour ses élèves.